



Mise à jour titre de propriété

Par **valparaiso**, le **30/03/2015** à **16:34**

bonjour,

Suite à un achat de plusieurs parcelles de terrains, appartenant à un même vendeur , le notaire m'avait fourni [s]un seul acte notarié[/s] pour l'ensemble.

Or, depuis et au fil des années, il y a eu des reventes de plusieurs parcelles, mais celles-ci figurent toujours sur l'acte notarié en ma possession.

Est-ce qu'il faudrait que je demande une mise à jour de l'acte de propriété ?

Cette formalité-t-elle un coût élevé ?